

- 5 **Négociations du secteur public:** Nos demandes en bref (1/2)
- 6 **Protéger la vie privée des étudiants:** Un projet titanesque
- 8 **Négociations du secteur public:** Nos demandes en bref (2/2)
- 10 **Échos de la CÉ:** Du nouveau à venir dans les programmes
- 11 **Quiz:** La police d'assurance FNEEQ-CSN
- 12 **En photos:** L'AG du 23 janvier

**NÉGOCIATIONS 2020**

# Comment s'organiser pour gagner?

## S'INSPIRER DES PROFS DES ÉTATS-UNIS

Par PHILIPPE DE GROUSBOIS  
*Enseignant en sciences sociales et conseiller au SPECA*



Manifestation de profs en Arizona, avril 2018

**L**es États-Unis ont un passé de mobilisation ouvrière et syndicale très important, mais depuis quelques décennies, leur mouvement syndical a la réputation d'être plutôt faible, avec un taux de syndicalisation d'environ 11% (contre environ 38% au Québec) et peu de luttes victorieuses. Mais ces dernières années, le paysage change, particulièrement du côté des profs.

En effet, en 2018 et en 2019, les enseignant.e.s de plusieurs villes et États ont mené des campagnes très vigoureuses qui ont permis des gains substantiels : fortes augmentations salariales, réduction de la taille des classes, embauche de personnel de soutien (santé, travail social, etc.)... Ces victoires sont d'autant plus étonnantes qu'elles ont souvent eu lieu dans des États plutôt républicains, comme la Virginie-Occidentale, l'Arizona et le Colorado.

## LE PAYSAGE SYNDICAL CHANGE AUX ÉTATS-UNIS, EN PARTICULIER DU CÔTÉ DES PROFS.

Comment expliquer ce phénomène ? Il faut premièrement reconnaître que l'état lamentable de l'éducation publique américaine a certainement dû jouer un rôle. Il arrive que dans certaines villes, les horaires des profs sont fixés sur 4 jours... pour leur permettre de joindre les deux bouts avec un deuxième emploi le 5<sup>e</sup> jour ! Dans un tel contexte, il n'est pas difficile de convaincre les gens de la nécessité de s'organiser et de lutter pour redonner un minimum d'oxygène aux services publics.

Cela dit, l'indignation est insuffisante si elle n'est pas soutenue et structurée par de l'organisation syndicale en profondeur. C'est à ce niveau que le paysage syndical aux États-Unis est le plus intéressant actuellement : des méthodes exigeantes, mais d'une redoutable efficacité sont de plus en plus connues et mises en pratique. Développées par des militant.e.s autour du réseau Labor Notes, elles mettent l'accent sur de l'organisation en milieu de travail axée sur la construction du pouvoir des travailleuses et travailleurs.

Dans les pages qui suivent, je vous présente quelques-uns des principaux aspects de cette approche.

## 1. CONSTRUIRE DES « SUPER-MAJORITÉS » À L'AIDE DE « TESTS DE STRUCTURE »

Lorsqu'on met en place une mobilisation syndicale, il est tentant de s'appuyer sur nos membres (ou départements) les plus convaincu.e.s et les plus actives et actifs, puisqu'il est plus facile de les motiver. Or, selon ces organisateur.trice.s, il s'agit là d'un piège qui empêche de développer plus en profondeur la force du syndicat. Il est au contraire nécessaire d'être le plus systématique possible, en dressant le portrait complet de notre membership : qui sont les « leaders organiques » potentiels dans un département ? Qui sont les plus fiables ? Qui sont les plus découragé.e.s ?

En ayant « cartographié » de la sorte notre milieu de travail et après avoir identifié les revendications les plus importantes, on peut ensuite tester cette structure en conviant les membres à des actions.

### POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS :

Consultez les « info-négos » disponibles sur notre site.

Abonnez-vous à la page Facebook du SPECA et de « FNEEQ en négo ».

Informez-vous auprès de votre délégué syndical de département.

Venez nous voir !

Au moment où vous lisez ces lignes, un.e collègue vous a sans doute sollicité pour participer à une campagne de signatures en appui à nos demandes. L'objectif de cette campagne est non seulement d'aller chercher des appuis et de montrer notre unité à notre employeur, mais il est également de vérifier si nous sommes suffisamment organisé.e.s pour rejoindre l'ensemble des membres, si ces derniers et dernières sont bien informé.e.s des enjeux des négociations et si les demandes sont appuyées par le plus grand nombre.

## 2. PRÉPARER L'ÉVENTUALITÉ DE LA GRÈVE

Lorsque la mobilisation est en branle, on passe ainsi de test de structure en test de structure, en élevant graduellement le niveau d'engagement (et parfois de risque) demandé. On passe donc d'actions légères et symboliques à des actions plus dérangeantes et perturbatrices. Au Québec, on appelle cela souvent « l'escalade des moyens de pression ».

Si on réussit à obtenir satisfaction au cours de cette mobilisation, tant mieux! Mais bien souvent, il est nécessaire de faire usage du moyen de pression le plus puissant à la disposition des travailleuses et des travailleurs, à savoir la grève. On doit bien évidemment faire preuve de créativité durant l'escalade, faire pression par tous les moyens possibles et imaginables, mais ultimement, c'est l'interruption volontaire et concertée de notre prestation de travail qui crée le maximum d'impact. C'est aussi par ce moyen qu'on prend conscience du pouvoir que permet l'organisation collective pour faire valoir ses droits et obtenir respect.

Les profs des États-Unis dont je parlais en début d'article sont tous et toutes passé.e.s par la grève pour faire les gains souhaités. Dans certains cas, c'était une première en 20 ou 30 ans! Parfois, la grève était d'une seule journée; en d'autres cas, elle était illimitée et a duré une ou deux semaines. Dans plusieurs États, la grève était menée de manière illégale puisque les profs n'avaient pas le droit de grève. Mais les sanctions ont été rares en raison de l'appui de la population aux revendications des grévistes. Ce qui m'amène au troisième point...



**ON PASSE DE TEST DE STRUCTURE EN TEST DE STRUCTURE, EN ÉLEVANT GRADUELLEMENT LE NIVEAU D'ENGAGEMENT DEMANDÉ.**

## 3. DÉVELOPPER DES ALLIANCES AVEC D'AUTRES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ

Lors de nos négociations, on se fait souvent dire que nous renouvelons notre convention collective, et donc que des revendications à caractère plus social n'y ont pas vraiment leur place. On a vu cette fois-ci dans les demandes de table centrale de la CSN qu'il était possible d'inclure des demandes plus larges (comme le désinvestissement des énergies fossiles par notre caisse de retraite ou une assurance-médicaments publique). Les grèves d'enseignant.e.s aux États-Unis sont parfois allées très loin dans cette tangente: en se mobilisant sur « les écoles que nos enfants méritent », ils ont profité de leur grève pour demander des réinvestissements majeurs dans le système d'éducation. De cette manière, la grève des profs est une sorte de vaisseau pour la mobilisation du reste de la population pour les écoles, ce qui isole le gouvernement et le force à céder.

## 4. DES NÉGOCIATIONS OUVERTES

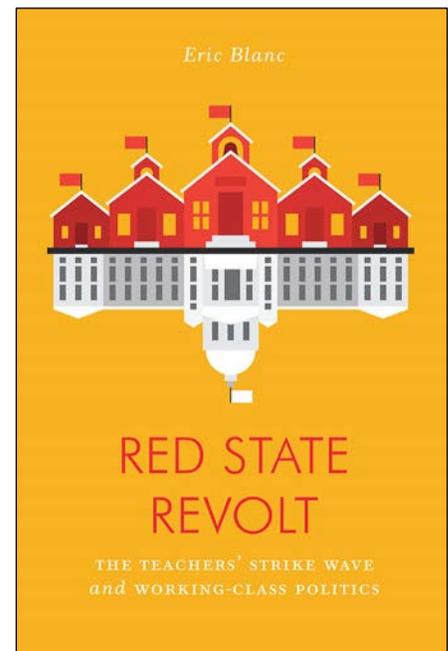
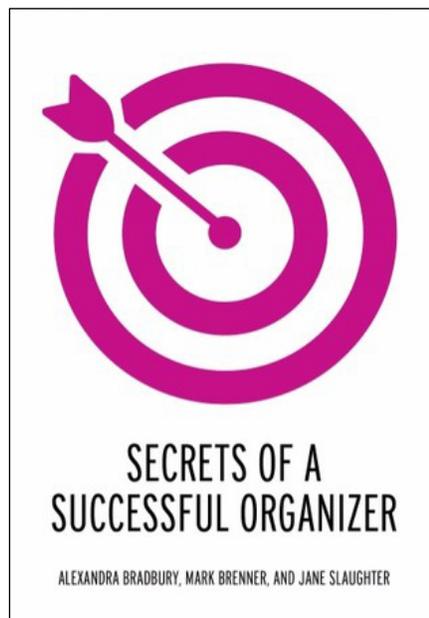
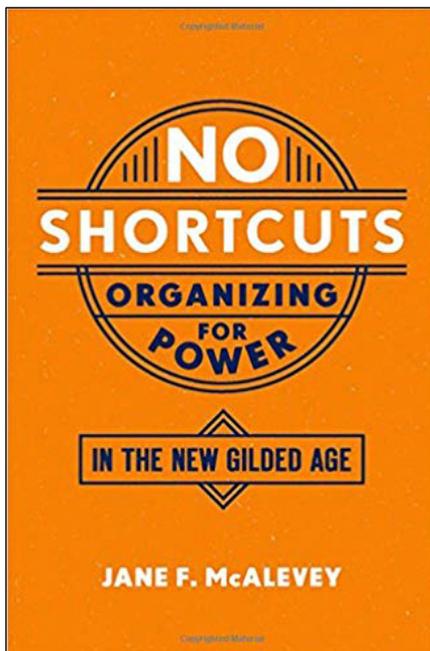
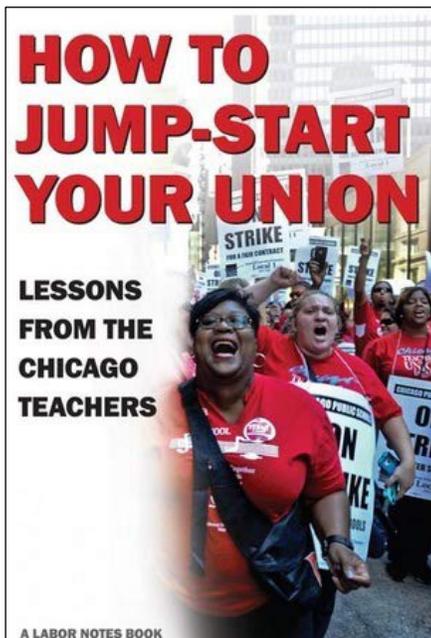
Les trois éléments précédents ne sont pas étrangers au mouvement syndical québécois (ça ne fait pas 25 ans que nous avons fait la grève, quand même...). Mais le principe des négociations ouvertes, s'il était appliqué, représenterait un changement de culture considérable pour nous. Il s'agit d'inviter les membres à assister aux discussions du comité national de négociation avec le gouvernement. On demande aux personnes observatrices une grande discipline : elles ne peuvent intervenir et doivent adopter un langage non verbal très neutre. Il leur est cependant permis d'acheminer des messages écrits à leur comité. En plus de montrer directement aux patrons la mobilisation des membres, cette méthode assure aussi une implication directe de ces derniers et dernières, garantit une plus grande transparence et diminue les risques d'ententes insatisfaisantes conclues à quatre heures du matin dans le corridor d'un hôtel.

## SUGGESTIONS DE LECTURE

En plus des éléments déjà mis en pratique au Québec (par le passé ou actuellement), ce qui est énuméré ici ne s'applique pas toujours directement au contexte québécois. Mais on peut définitivement s'en inspirer. Plusieurs livres ont été écrits sur ces questions ; le SPECA compte rafraîchir sa bibliothèque pour explorer davantage ces idées et ces méthodes. ■

Pour des données factuelles sur les multiples grèves de profs aux États-Unis :

[https://en.wikipedia.org/wiki/2018%E2%80%932019\\_education\\_workers%27\\_strikes\\_in\\_the\\_United\\_States](https://en.wikipedia.org/wiki/2018%E2%80%932019_education_workers%27_strikes_in_the_United_States)



## NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

# Nos demandes en bref (1/2)

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS  
Enseignante en français et lettres et présidente du SPECA

et CHRISTIAN GOYETTE  
Enseignant en sciences sociales et secrétaire au SPECA

**À LA TABLE CENTRALE:  
pas de Front commun  
et des offres patronales  
insultantes**

**C**omme il n'y a pas de Front commun (contrairement aux précédentes négociations), l'instance qui nous représente à la table centrale dans la négociation est le Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (le CCSPP, communément appelé C2SP2), où sont représentées quatre fédérations syndicales de la CSN, œuvrant dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que dans la fonction publique. À la table centrale, la négociation se concentre sur la rémunération et des demandes qui impliquent des engagements financiers importants (ex. retraite, droits parentaux, etc.).

Le CCSPP a déposé en octobre 2019 des demandes salariales réclamant:

- un mécanisme qui assure l'indexation annuelle à l'inflation;
- des augmentations de 3\$/heure la première année; 1\$/heure ou 3%, selon la formule la plus avantageuse, pour chacune des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année;
- **ou**, si cela s'avérait plus avantageux, l'inflation + 1% pour chacune des années de la convention collective;
- des ajustements aux conditions salariales, notamment en ce qui a trait aux salaires d'entrée et aux nombres d'échelons des échelles;
- **des ajustements aux conditions salariales des enseignantes et des enseignants chargés de cours à la formation continue dans les cégeps afin de les rendre équitables avec celles des enseignantes et des enseignants à l'enseignement régulier<sup>1</sup>.** ■

**S'UNIR.  
AGIR.  
GAGNER.**



Pour consulter les autres demandes syndicales qu'a déposées le CCSPP le 30 octobre dernier:

<https://secteurpublic.quebec/project/demandes/>

Pour consulter la « réponse » insultante de la partie patronale:

[http://www.speca.info/images/speca/Dossiers\\_synd/Negos/2020/2019-12-12\\_Depot%20patronal\\_Table%20centrale.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Negos/2020/2019-12-12_Depot%20patronal_Table%20centrale.pdf)

Ou pour consulter l'analyse syndicale qui en a été faite:

[http://www.speca.info/images/speca/Dossiers\\_synd/Negos/2020/2019-12-18\\_INFO-NEGO\\_CSN\\_No%202.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Negos/2020/2019-12-18_INFO-NEGO_CSN_No%202.pdf)

1. Le fait que cette demande pour une catégorie d'enseignant.e.s du collégial se retrouve présentée par le CCSPP à la table centrale, donc appuyée par les quatre fédérations de la CSN, est inédit et témoigne du travail réalisé par le comité de négociation de la FNEEQ pour faire « remonter » cette demande. Évidemment, cela ne garantit en rien que des gains significatifs seront obtenus, mais les conditions sont certainement favorables.

## PROTÉGER LA VIE PRIVÉE DES ÉTUDIANTS

# Un enjeu titanesque

Par FLORIAN FERRAND  
Enseignant en philosophie

---

**N**ous ne manquons pas d'avertissements retentissants concernant notre vie privée et la protection des données. Le Collège n'échappe pas à ces inquiétudes et entend se positionner résolument sur ces enjeux.

Mais s'il est bien légitime de s'inquiéter de la destinée des informations personnelles de nos étudiants, et si je suis bien convaincu que la panique actuelle est en vérité bien sous-estimée, cela n'empêche pas de s'arrêter pour réfléchir à ce que nous faisons, et surtout ce que nous devons faire, dans le contexte pédagogique et professionnel qui est le nôtre.

Protection, sécurité, vie privée, sont des concepts qui semblent suggérer une réaction évidente. Or, et la pratique, et l'attitude de notre administration me semblent peu cohérentes et peu réfléchies.

### VIE PRIVÉE BIEN PROTÉGÉE COMMENCE PAR SOI-MÊME

Premièrement, la DTI donne un bien mauvais exemple en ce domaine. Sans consultation, elle prend des décisions qui correspondent non pas aux bonnes pratiques, mais au simple mouvement des choses. Nous utilisons maintenant les services d'hébergement de données fournis par Microsoft (Outlook, Office, OneDrive) et plus récemment, la nouvelle version d'Acrobat Reader qui nécessite un enregistrement et transmet des informations privées nominatives<sup>2</sup>. Bien que nous ayons les moyens de n'utiliser ni l'un ni l'autre (nos propres serveurs, et des lecteurs PDF gratuits et ouverts), les arguments de modernité, avancés par les compagnies dont la survie dépend de la collecte des données, sont acceptés sans efforts.

En un mot, la sécurité des données de la collectivité n'est non seulement pas activement protégée, elle est activement bradée. Quel impact cela a-t-il sur nos étudiants ?

### AHUNTSIC N'EST PAS AMAZON...

Pour commencer, rappelons que le service éducatif que nous offrons requiert très peu de partage d'information : nom, programme suivi, études passées, au pire la date de naissance. Nous sommes en réalité très, très loin de la situation des GAFAM, réseaux sociaux, compagnies de cellulaire, grands collecteurs et agrégateurs de données.

---

2. Je vous invite, contrairement semble-t-il à la DTI, à lire les conditions d'utilisation de ces deux services qui nous demandent notamment d'accepter, respectivement, de céder nos droits d'auteurs sur les fichiers entreposés, et de transmettre nos données privées sur des serveurs privés d'Adobe aux États-Unis, ainsi que ceux de Facebook ou Google (suivant la connexion utilisée). Mais bien sûr, nous n'entreposons ni n'ouvrons aucun document important là-dessus... juste des examens, copies d'étudiants, documents syndicaux, etc.

Évoquer ces problématiques actuelles pour parler de la vie privée au Collège serait à peu près comme parler des massacres dans les écoles étatsuniennes pour parler d'intimidation ici. Cet iceberg n'a pas de partie immergée...

Cela ne doit pas nous empêcher d'y réfléchir, mais n'importons pas la panique de l'un dans la réflexion sur l'autre, et rappelons-nous que nos pratiques impliquent déjà de solides garde-fous.

### ... EN TOUT CAS PAS ENCORE

D'un autre côté, nous ouvrons grand les portes de la vie privée de nos étudiants aux GAFAM. À chaque minute, ceux-ci collectent des quantités stupéfiantes de données, essentiellement par le biais des cellulaires, au sein même de la vie collégiale. Et ce n'est cette fois-ci que la partie émergée de l'iceberg, pourtant bien visible, vers lequel nous naviguons avec joie. Si aujourd'hui nous «privatisons» le courriel, le stockage, les applications, demain nous accepterons de le faire pour les cours en ligne, les plateformes pédagogiques, la gestion des dossiers<sup>3</sup>. C'est là que se trouve un danger bien réel, à en juger par la *direction* que nous avons choisie.

La première mesure relative à la protection des données, elle ne concerne pas *notre* utilisation. Il s'agirait d'arracher les routeurs des plafonds, les antennes des toits, et de verrouiller l'accès à ces plateformes depuis notre lien Internet. La deuxième, plus raisonnable : retourner à des services hébergés et contrôlés par le Collège ou le réseau collégial.

Pour conclure ma laborieuse métaphore *Titanic*, on est loin de donner ce coup de barre. ■



3. Le budget, le savoir technique et les équipes que les GAFAM peuvent allouer à des projets de plateforme pédagogique et administrative écrase absolument tout ce que nous avons péniblement investi pour des projets comme Omnivox. Ils pourraient demain offrir un service clé en main, hébergé, unifié, multifonctionnel, et *totalemtent gratuit*. Que faisons-nous pour ne pas aller dans cette direction ?

## NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

# Nos demandes en bref (2/2)

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS  
Enseignante en français et lettres et présidente du SPECA

et CHRISTIAN GOYETTE  
Enseignant en Sciences sociales et secrétaire au SPECA

### À LA TABLE SECTORIELLE: plus de consultation et une nouvelle stratégie

**I**nsatisfaits de la stratégie et du processus de négociation mis en œuvre en 2015<sup>4</sup>, le SPECA et d'autres syndicats de la FNEEQ ont appuyé l'idée d'avoir un processus de négociation qui réponde mieux à nos aspirations démocratiques et qui, concrètement, implique de consulter plus fréquemment les membres.

Sur cette base, le comité de négociation de la FNEEQ (chargé de soutenir nos demandes spécifiques en tant qu'enseignant.e.s du collégial) propose une stratégie différente: le cahier de demandes initiales (déposé en octobre 2019) se construit autour de huit grands thèmes à partir desquels des demandes seront dans un second temps précisées lors de différentes vagues de consultation auprès des membres dans les AG locales.

### LA MOBILISATION SE POURSUIT!

**Correcteurs et correctrices recherchés.e.s!** En mars, le rouge sera à l'honneur dans le cadre d'un *correct-in*, c'est-à-dire une activité de correction de groupe en public. L'idée est de faire voir cette charge importante de notre travail qui se déroule majoritairement dans l'ombre.

Surveillez les *Brèves* pour les détails!

### Des vagues de consultation pour préciser les demandes

À ce jour, deux vagues de consultation ont été lancées, portant sur 5 des 8 thèmes. Ainsi, suite à la consultation des AG locales, les demandes retenues par le regroupement cégep sur le thème de **l'autonomie professionnelle** sont à l'effet d'introduire dans la convention collective:

- des clauses protégeant la liberté académique, la liberté d'expression et d'opinion des enseignantes et des enseignants du collégial;
- une reconnaissance que seuls les enseignantes et les enseignants ont la responsabilité de l'ensemble des activités d'enseignement qui contribuent à la diplomation;
- une reconnaissance que les enseignantes et les enseignants ont une expertise particulière en recherche;
- un renforcement du rôle et de la voix des enseignantes et des enseignants dans les processus décisionnels du Collège et du réseau collégial, notamment en consolidant l'autonomie départementale.

Sur le thème de **la rémunération**, voici, en résumé, les principales demandes retenues:

- abolir les six (6) premiers échelons de l'échelle salariale;
- bonifier les derniers échelons (pour maîtrise et doctorat) de la nouvelle échelle salariale afin que l'interéchelon soit de 3%;

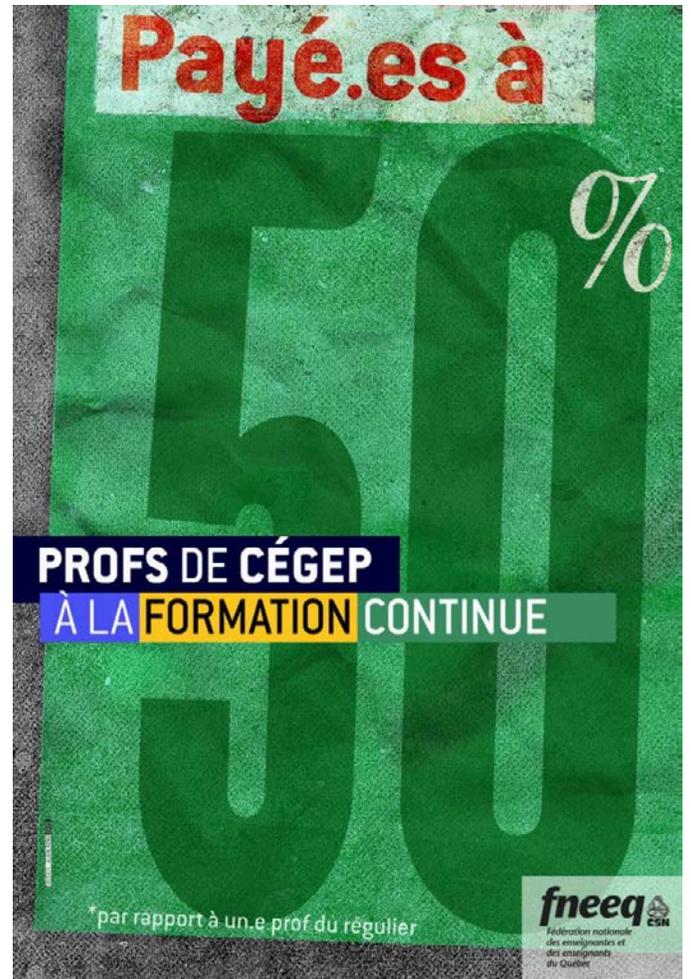
4. Consultez le bilan de cette négociation à [http://www.speca.info/images/speca/Dossiers\\_synd/Negos/BilanNego2015-AhuntsicFinal.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Negos/BilanNego2015-AhuntsicFinal.pdf)

- prévoir que tous frais en lien avec l'exigence d'adhésion aux ordres professionnels et de certifications relatives aux spécialités enseignées soient remboursés;
- prévoir que tout diplôme de maîtrise soit accompagné d'une reconnaissance d'un minimum de 18 années de scolarité et que tout diplôme de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle soit accompagné d'une reconnaissance d'un minimum de 19 années de scolarité.

Le regroupement cégep traitera prochainement les positions des AG locales sur les thèmes de **la formation continue** et de **la précarité**. La liste des demandes sur la formation continue étant pour l'instant assez courte, il serait étonnant que soit remise en question la principale demande (que l'AG du SPECA a d'ailleurs fait sienne), à savoir de rémunérer équitablement les enseignant.e.s à la formation continue et aux cours d'été en comptabilisant leur charge individuelle de travail comme les enseignant.e.s du régulier et en leur assurant tous les avantages connexes.

D'autres vagues de consultation suivront et toucheront les autres grands thèmes du cahier de demandes: **la tâche d'enseignement et son aménagement; les ressources et le financement; la consolidation et la transformation du réseau.**

Restez à l'affut pour vous prononcer sur ces thèmes, et pour suivre le fil de la négociation qui va nécessairement s'accélérer au cours des prochains mois. ■



Pour consulter les huit thèmes du cahier de demandes initial:

[http://www.speca.info/images/speca/Dossiers\\_synd/Negos/2020/2019-10\\_Nego2020\\_Problematiques.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Negos/2020/2019-10_Nego2020_Problematiques.pdf)

Pour consulter le dépôt patronal au sectoriel:

[http://www.speca.info/images/speca/Dossiers\\_synd/Negos/2020/2019-12-16\\_Depot%20CPNC\\_Sectoriel.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/Negos/2020/2019-12-16_Depot%20CPNC_Sectoriel.pdf)

Pour consulter l'analyse syndicale qui en a été faite:

<https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/4-Info-négo-Analyse-du-depot-patronal-14-01-2020.pdf>

## ÉCHOS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

# Du nouveau à venir dans les programmes

Par ELSA MYOTTE

Enseignante en graphisme et vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA

---

**C**ette nouvelle chronique vous offre un compte-rendu succinct des dernières décisions rendues en Commission des études (CÉ). Rappelons que la CÉ est composée du directeur des études (qui en est le président), de cinq cadres de la Direction des études, de trois membres du personnel professionnel ou de soutien, de deux étudiantes ou étudiants (qui brillent malheureusement souvent par leur absence) et de 12 enseignantes et enseignants, qui forment ainsi la majorité. Pour cette première édition, du changement en perspective dans plusieurs programmes!

### Plan de développement 2020-2023 des programmes de DEC

Comme à chaque début de session d'hiver, la CÉ a adopté le 21 janvier le plan triennal de développement des programmes d'études. Plusieurs actualisations de programmes sont prévues dans les 3 prochaines années: en Électrophysiologie médicale, en Soins préhospitaliers d'urgence, en Sciences de la nature, en Génie industriel, en Électronique industrielle, en Sciences humaines et dans les programmes de techniques administratives. De nombreux comités de base seront aussi amenés à rédiger leur premier bilan-synthèse pour faire état de la situation de leur programme: en Techniques de laboratoire, en Génie civil, en Mécanique du bâtiment, en Techniques d'intervention en délinquance, en Archives médicales, dans les profils d'Arts, lettres et communication et dans les programmes de communications graphiques.

### Modifications des grilles de cours et nouveau cours complémentaire

Lors de la même séance du 21 janvier, la CÉ a adopté des projets de modifications aux grilles de cours de plusieurs programmes: profil Études littéraires d'Arts, lettres et communication, Médecine nucléaire, les deux programmes de Techniques de laboratoire, Techniques d'intervention en délinquance, Techniques juridiques et Graphisme. Elle a par ailleurs recommandé l'adoption par le Conseil d'administration (CA) d'un nouveau cours complémentaire en sociologie. Remplaçant *Consommation et enjeux mondiaux*, ce cours intitulé *Transition écologique et changement social* abordera sous un angle sociologique les enjeux environnementaux actuels, qui, comme on le sait, préoccupent de nombreux étudiantes et étudiants.

### Programme actualisé de radiodiagnostic

La séance du 21 janvier a également permis de recommander pour adoption par le CA le programme de Technologie de radiodiagnostic. Les équipes qui ont travaillé à l'actualisation de ce programme ont dû composer avec différentes contraintes, dont le rehaussement du nombre d'heures du programme qui, combiné au plafonnement du nombre d'heures de stage en 3<sup>e</sup> année, tend à alourdir les premières sessions. Pour compenser, des mesures d'encadrement supplémentaires seront proposées aux étudiantes et étudiants en début de formation. En ce qui concerne les conditions d'admission, il faudra surveiller les effets de la diminution du préalable en mathématiques sur la réussite étudiante. En effet, une analyse du SRAM sur l'impact d'une telle diminution dans d'autres programmes techniques démontre que les personnes qui ne détiennent que le préalable minimal ont obtenu en moyenne un taux de réussite significativement moindre que celles qui détiennent l'ancien préalable, et ce, même à moyenne générale au secondaire comparable. ■

## QUIZ

# La police d'assurance FNEEQ-CSN

Par GUILLAUME POLIQUIN

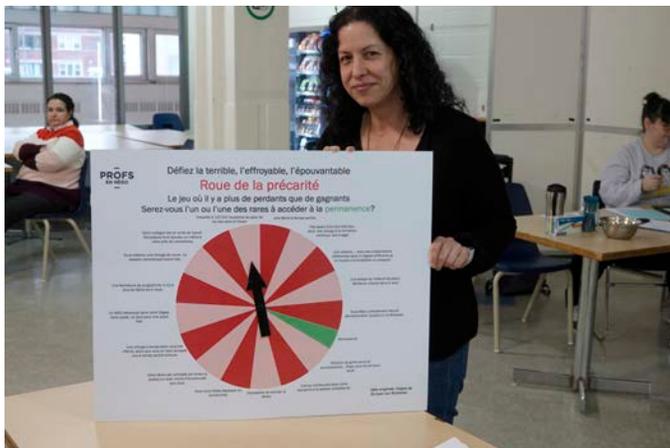
Enseignant en mathématiques et trésorier du SPECA

- 1 **Les examens de la vue sont-ils couverts par la police d'assurance de la FNEEQ?**
  - a) Oui, pour les modules A, B et C.
  - b) Oui, pour les modules B et C seulement.
  - c) Oui, pour le module C seulement.
  - d) Non, car il est bien connu que les profs aiment trop les examens – cela ferait exploser les coûts du régime.
- 2 **Lequel de ces achats n'est pas couvert par votre police d'assurance, peu importe votre module?**
  - a) Les prothèses capillaires.
  - b) Les poumons d'acier.
  - c) Les produits homéopathiques.
  - d) Les services d'un chirurgien-dentiste suite à un accident.
- 3 **En souscrivant à un des modules (A, B ou C), vous avez accès à l'assurance voyage. Si vous avez l'intention de faire un voyage, devez-vous aviser l'assureur avant de partir?**
  - a) Oui, en tout temps, car l'agent.e du service à la clientèle doit s'assurer que vous êtes capable de réciter par cœur les paroles de *Voyage voyage*.
  - b) Oui, il faut préciser les dates et le lieu du voyage au moins 2 semaines avant la date du départ.
  - c) Oui, il faut préciser les dates et le lieu du voyage au moins 2 semaines avant la date du départ, sauf s'il s'agit d'un voyage au Canada, en Europe ou aux États-Unis.
  - d) Non.
- 4 **Quelle catégorie représente le plus gros pourcentage du montant total des réclamations?**
  - a) Les services des professionnel.le.s de la santé.
  - b) Les médicaments.
  - c) Les frais reliés au transport d'urgence et aux hospitalisations (particulièrement en fin de session).
  - d) Les bas de soutien et les prothèses capillaires.
- 5 **Lambda est inscrit à l'assurance médicaments (module B) et à l'assurance vie. Cette personne apprend, quelques années plus tard, qu'elle est atteinte d'un cancer pour la première fois. A-t-elle droit à une somme d'argent si elle signale le tout rapidement à l'assureur?**
  - a) Non, car elle n'est pas décédée.
  - b) Non, car l'assureur soutient qu'il est plutôt question d'un signe astrologique.
  - c) Oui, elle a droit à un montant pour diagnostic de maladie grave.
  - d) Oui, mais seulement si Lambda arrive à citer la bonne clause dans le contrat de 300 pages.
- 6 **Sous quelles conditions est-il possible de faire un changement de couverture vers un module à couverture plus élevée?**
  - a) Lors du mois de novembre de chaque année si cela fait au moins 12 mois de participation au régime.
  - b) Dans les 30 jours suivant l'acquisition de la permanence.
  - c) Dans les 30 jours suivant une séparation.
  - d) Toutes ces réponses.

RÉPONSES PAGE SUIVANTE!

## EN PHOTOS

# L'AG du 23 janvier



La terrible, l'effroyable, l'épouvantable roue de la précarité.



Le dépôt patronal, c'est zéro.



Les thèmes de la rémunération, de la précarité et de la formation continue suscitent les passions.

Photos: Suzanne Duranceau

## RÉPONSES QUIZ

**1. b** Les lunettes et les lentilles, quant à elles, ne sont pas couvertes, et ce, peu importe le module (voir contrat d'assurance, article 4, parag. 4.1).

**2. c** Les produits homéopathiques ne sont pas couverts par notre police, mais, comme ils l'ont déjà été, peut-être qu'il en reste des traces...

**3. d** Ce n'est plus nécessaire. Par contre, si vous avez une nouvelle condition médicale (ex.: problèmes cardiaques), il faut appeler au service à la clientèle de La Capitale afin de vérifier l'étendue de la couverture dans un tel cas.

**4. b** Les médicaments représentent environ 80% des réclamations. À titre indicatif, la 2<sup>e</sup> position est occupée par les réclamations pour les psychologues (environ 5%) et les physiothérapeutes (environ 2,5%). Je ne vous parle même pas du pourcentage pour le d...

**5. c** Puisque Lambda a souscrit à l'assurance vie, cette personne a droit à un montant d'argent en cas de diagnostic de maladie grave. En cas de cancer,  $\Lambda$  a droit à 35% de la somme maximale (25 000\$), soit 8750\$. Pour la liste complète des maladies admissibles, il faut lire le contrat d'assurance... ou à tout le moins la clause 3.2.3.

**6. d** Les réponses en **b** et en **c** sont des exemples d'événements de vie qui permettent un changement à la police. Il est également possible de faire un changement lors de son mariage, du décès d'un.e conjoint.e ou d'un enfant, ou encore de la naissance ou de l'adoption d'un premier enfant. Lors des événements de vie, la personne est libre d'augmenter ou de diminuer sa protection sans aucune restriction (ex.: passer du module C au B sans attendre le seuil minimal de 36 mois de participation au module C). Le détail se retrouve à la clause 2.5.

### POUR EN SAVOIR PLUS...

#### Synthèse de la police et des primes à payer aux 2 semaines

[https://fneeq.qc.ca/fr/assurances\\_collectives-121/](https://fneeq.qc.ca/fr/assurances_collectives-121/)

#### Formulaires et documentation de La Capitale

[https://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance\\_collective/informations-assures/fneeq](https://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance_collective/informations-assures/fneeq)

Tél.: 1 800 463-4856

### COMITÉ DE RÉDACTION DU SPECA-HEBDO:

PHILIPPE DE GROSOIS, CHRISTIAN GOYETTE ET ELSA MYOTTE